AU SÉNAT C’EST SYMPA !



Mon ami Bernard me transmet une interview de Jean-Jacques Bourdin (RMC) réalisée auprès d’un journaliste qui a enquêté l’an passé sur le Sénat. Le dialogue ne manque pas de piment et les chasseurs de fonctionnaires vont pouvoir se régaler ! Malheureusement je ne peux pas dans l’immédiat vous la faire écouter car mon blog ne me donne pas encore cette possibilité. Je peux néanmoins vous diriger vers un article de cette station qui résume l’interview et auquel vous pourrez accéder en bas du billet. Préalablement, je vous communique quelques chiffres, en précisant que les sénateurs constituent une caste de fonctionnaires à part assimilés à de très haut fonctionnaires. Ils représentent donc un pourcentage négligeable pour ne pas dire nul de privilégiés au sein des trois fonctions publiques.

Quelques chiffres (anciens mais dont les proportions restent constantes au fil des années) – Source : Expansion – :

Les fonctionnaires sont au nombre de 5 millions environ et représentent 1 emploi sur 5. 80% sont des titulaires ou ou des militaires. 15% sont non titulaires (760.000). 4% sont des ouvriers d’Etat (55.000), des médecins des hôpitaux publics (90.000), des assistantes maternelles des collectivités territoriales (55.000).

Les postes sont tenus par des femmes à 59%. Les fonctionnaires sont répartis en 3 catégories : la catégorie A (26%), la B (25%) et la C (49%). Pour les internautes non initiés, je précise que les fonctionnaires les mieux payés sont ceux de la catégorie A. Ceux de la catégorie C (des fonctionnaires d’exécution) touchent le SMIG ou un peu plus.

Dernières précisions : les fonctionnaires cotisent pour le chômage (si, si…) et les diverses primes qu’ils peuvent percevoir pendant leur

carrière n’entrent pas dans le calcul de leur retraite ; le traitement servant de base à ce calcul peut donc être amputé de 20 à 30%. Je reviendrai prochainement plus en détails sur la situation de ces travailleurs dits “privilégiés”.

L’article RMC est ici :
http://www.rmc.fr/edito/info/59748/le-senat-danseuse-de-la-republique/